



Association Sportive Golf Club du Val de l'Indre

85 avenue du Général De Gaulle
36230 Villedieu sur Indre

Compte-rendu COMMISSION TERRAIN 01- 2025

Villedieu le 13 février 2025

Présents :

Madame : Irène BRAZIER

Messieurs : Jean Marie GUIGNOLET (Animateur), Jean FERRE (vice-président) Frédéric FABRE, Francis MENDEZ, Patrick CREPIN (gestionnaire du golf) Serge CABOCHE (green keeper)

La séance débute à 16h30

ORDRE DU JOUR

- ❖ Nettoyage des sous-bois
- ❖ Carottage
- ❖ Suivi des questions en cours

Nettoyage des sous-bois :

JM Guignolet propose de procéder au nettoyage du trou N° 2 à gauche du fairway après le mur côté champ.

S. Caboche pense qu'il serait plus judicieux de nettoyer le 11 à droite jusqu'au mur. Il informe que sur le 2 même après un bon débroussaillage il n'est pas possible d'assurer l'entretien avec les engins, ce qui sera possible au 11.

Décision est prise de nettoyer le 11 la date prévue est le **11 mars**.

P. Crépin mettra le matériel à disposition. Deux feux seront prévus pour bruler les branches. Un appel aux bénévoles sera fait le 20 février lors de la rencontre des équipiers des interclubs seniors.

Le repas de midi sera pris en commun

Une intervention a minima pourra être envisagée sur le 2

Carottage :

Le carottage est prévu à partir du 31mars pour une durée de 4 jours. 4 bénévoles de l'AS seraient les bienvenus à partir de 10h00.

Questions diverses :

- Sécurité :

Au niveau sécurité il est demandé qu'une échelle ainsi qu'une bouée soient installées au trou N°2. Le gestionnaire regarde.

Demande de mise en place de rambardes au niveau du pont qui mène au practice et le départ du 1. Voir avec le syndicat mixte.

Dans le même temps il est demandé la réfection des ponts du 9 et du 10. Réfection en attente.

Réfléchir au sens de circulation à l'entrée/sortie du golf car la visibilité des entrants et sortants n'est pas optimale et pourrait engendrer des accrochages.

- Pistes à explorer :
 - Mise en place de ralentisseurs
 - Marquage au sol
 - Inversion du sens de circulation

Création d'une place de parking pour personnes à mobilité réduite.

Traitement des chenilles processionnaires au trou 12, Serge va regarder.

Elagage de branches gênantes sur plusieurs départs.

Remplissage des bunkers. Ils seront réalisés cette année. Le gestionnaire informe que la découpe des bunkers sera réalisée par ADAPEI.

Rajouter des râteaux autour des bunkers. Serge précise que le nombre de râteaux n'est pas incitatif concernant le ratissage. Il fera un point ainsi que sur les piquets de zones à pénalités comme tous les ans.

La question a été reposée à l'AG concernant l'ancienne zone au 15 traitée à l'époque en terrain en réparation.

Il a aussi été demandé de remettre les boules sur les mâts qui permettent de savoir si le drapeau est devant, milieu au fond de green. Le gestionnaire précise que la grande partie des joueurs sont en possession de jumelles pouvant résoudre ce problème.

Mise en place ou vérification de présence d'un panneau pour l'interdiction des visiteurs sur le départ du trou 1.

Il est demandé d'avancer en hiver les départs au trou N°4. Serge précise que cela est déjà le cas au regard de ce que la plateforme de départs permet.

Différencier les départs blancs et jaunes sur les par 3. Même problème que sur le 4 et les solutions ne sont pas évidentes à trouver.

Irrigation :

Le dossier avance, le projet a été validé par la Préfecture. Etude de la phase budget (1,5 M €) et technique en juin 24.

Le gestionnaire précise que cette solution d'arrosage n'empêchera pas les modifications sur la qualité du parcours au regard des contraintes écologiques.

Départs :

Le gestionnaire ne prévoit pas d'investissement, le terme de la DSP le liant au syndicat mixte arrivant à son terme fin 2027.

La demande de devis pour avoir un ordre de grandeur financier est reformulée.

La réfection des ponts du 9 et du 10 sont en attente.

Le fleurissement par des jachères de certains départs est demandé (le 1, 10 et 18)

Il y avait un projet, proposé par JM GUIGNOLET, de travail d'embellissement de l'entrée côté golf avec Naturopolis mais a été interrompu par le Covid. Le gestionnaire n'envisage pas de reprendre contact.

Labélisation Argent :

Un point a été fait avec la FF golf, une réponse est espérée pour fin mai.

Le golf doit répondre à 15 préconisations dont entre autres :

- Confection de nichoirs à oiseaux
- Traitement des chauves-souris dans la glacière
- Plantations d'essences
- Traitement de différentes tontes
-

La séance est levée à 17h15

L'animateur de la Commission Terrain

Jean-Marie GUIGNOLET